



COMMUNE DE
DORÉNAZ

Dorén

JOURNAL D'INFORMATIONS OFFICIELLES
DE LA COMMUNE DE DORÉNAZ
N°01 / 12.2022

Info

Le mot du président

De gros chantiers et d'importants changements nous attendent



Finalisation des chantiers en cours

Après quelques années d'investissements importants sur la commune, il est temps pour nous de réfléchir à l'avenir. 2023 nous permettra de terminer les chantiers entamés ces dernières années, comme la finalisation des travaux de réfection des routes des Bossons et des Cloubeaux ; la finalisation du nouveau réservoir de la Cergna ainsi que l'électrification de l'alpage du même nom et enfin la rénovation des bureaux communaux. La mise en place des zones 30km/h a elle aussi débuté avant 2022. Entre les mesures de vitesse, l'étude, la demande d'homologation, les appels d'offre et pour finir les travaux, nous apercevons aujourd'hui les premiers résultats. Nous poursuivrons en 2023 avec la mise en place de la rue des Barres et la finalisation du marquage

au sol de toutes ces zones.

Les incertitudes à clarifier pour la suite

Des études approfondies sur l'assainissement des stands de tir doivent encore être menées afin de mieux connaître la planification, l'étendue des travaux et l'impact financier de ce genre de réalisation.

Faute de solution adéquate, nous avons dû repousser les travaux de l'ancienne école d'Allesses que nous espérons pouvoir rénover bientôt afin de rendre cette bâtisse utile.

Renouvellement du téléphérique

En collaboration avec le Service de la mobilité, nous allons mener une réflexion sur le téléphérique dont la concession sera renouvelée en 2026. Le maintien du téléphérique au-delà

de l'actuelle concession est devenu une évidence pour l'Administration. Nous avons également abordé avec eux les problématiques de la route cantonale d'Outre-Rhône et de l'accès en mobilité douce vers la gare de Vernayaz. Des projets devraient voir le jour d'ici fin 2023 et se réaliser entre 2024 et 2026.

Société des eaux de Dorénaz - Nouveaux règlements

Les modifications de nos règlements d'eau usée et d'eau potable seront un point essentiel de l'année 2023. Ces règlements seront en principe présentés puis validés lors d'une assemblée primaire extraordinaire dans le courant de l'année. Le nouveau plan comptable MCH2 ainsi que les forts investissements dans le secteur des eaux nous obligent à trouver une solution acceptable financièrement pour

les futures taxes d'eau et égout. Et c'est dans la création d'une société des eaux de Dorénaz que nous pourrions trouver les meilleurs compromis. L'utilité de cette nouvelle société est évidente, mais il nous reste encore à préparer les documents administratifs et statutaires qui seront soumis à approbation lors d'une future assemblée primaire.

A noter également que le refus de l'électrification de la Gietaz par ces habitants a mis un léger frein au projet de rénovation des conduites d'eau et la mise en place des nouvelles conduites d'égout. Avec la création de la nouvelle société des eaux de Dorénaz, nous espérons pouvoir avancer plus rapidement sur ce projet.

Plus rapide (ou presque) que l'autoroute du Valais

L'homologation des PAZ (plan d'affectation des zones) et RCCZ (Règlement communal des constructions et des zones) qui a débuté bien avant 2017, avec les premières études puis la validation par l'Assemblée Primaire de décembre 2017 devrait être prononcée en 2023. Ce long chemin parsemé d'embûches arrive enfin au bout du processus. La carte des zones de danger géologiques (chutes de pierres) commencée il y a aussi plusieurs années devra encore patienter un peu suite aux oppositions pour être homologuée.

Mieux informer

L'Administration se dote d'outils efficaces afin d'améliorer sa communication envers ses administrés. Vous avez pu voir naître ces derniers jours la nouvelle application communale qui permet d'informer rapidement et efficacement grâce aux téléphones portables. Le site internet a aussi fait peau neuve. Et enfin le journal communal, un outil de publication plus conventionnel, permettra à l'Administration de transmettre les informations en cours et à venir. Deux éditions paraîtront chaque année en phase avec les assemblées primaires ordinaires.



Des citoyennes et citoyens honorés

Lors de la soirée de la Fête Nationale, qui a eu lieu le 31 juillet, la Commune a décerné divers prix et récompenses

Promotions civiques

Blanchet Kevin
Gaillard Alexis
Marguelisch Yasmine
Maquignaz Nathan
Nigro Sarah (sur la photo)
Qunaj Elmir
Séchaud Damien



Mérites sportifs

Baumgartner Nicolas, 2^e au championnat suisse de sidecar en 2021

Gaillard Luna, 1^{ère} au championnat valaisan de ski de fond

Gaillard Victor, 1^{er} au championnat valaisan de ski de fond

Jordan Loïc (sur la photo) a obtenu trois médailles en natation au Special Olympics Switzerland à St-Gall



Mérite culturel

Roduit Jennifer pour l'obtention de son Master en droit à l'Université de Fribourg.

Mérite culturel honorifique

Balleys Brigitte pour sa brillante carrière internationale de cantatrice.



Énergie

Éclairage public: économies d'énergie en deux points

C'est une certitude, les économies d'électricité sont de rigueur en cette fin d'année 2022. Le Conseil fédéral a dispensé ses recommandations, qui sont relayées localement par l'Antenne Région Valais romand. Tour d'horizon des mesures en matière d'éclairage public à Dorénaz.

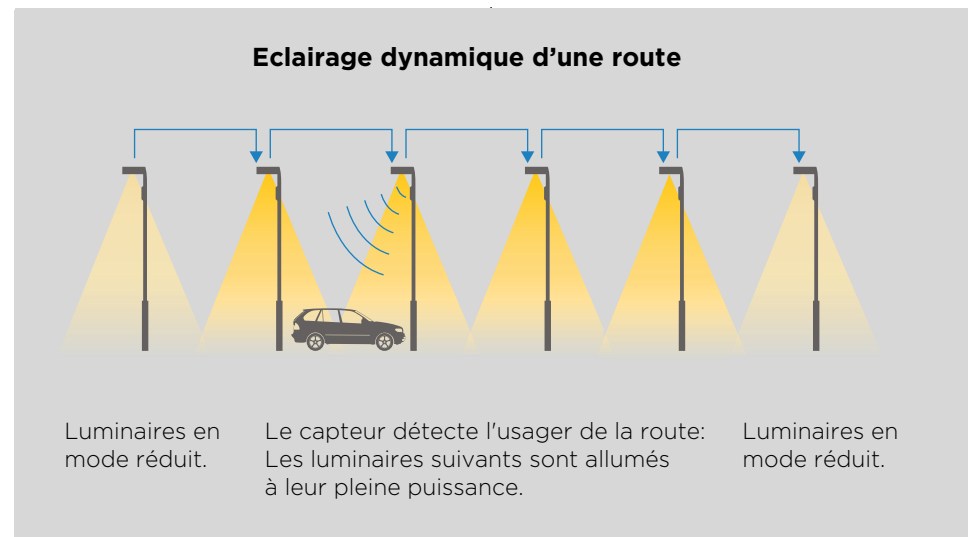
Les économies d'électricité pour l'éclairage public sont entrées en vigueur le 15 novembre 2022 pour une durée indéfinie, mais qui concerne surtout la saison froide. Bien avant la crise énergétique de cette année, la Commune de Dorénaz n'était pas restée inactive et avait, en 2012 déjà, mandaté Genedis - anciennement SEIC-Télédis - pour un audit de son éclairage public, qui a découlé sur le début de l'assainissement et de l'entretien de son éclairage de manière professionnelle. Dès 2020, c'est cette même société qui a formalisé la maintenance et l'entretien de l'éclairage communal avec la conclusion d'un contrat d'entretien. C'est donc tout naturellement que Genedis accompagne la Commune dans sa stratégie d'économies d'énergie cet hiver.

Ambiance de Noël tamisée

L'Antenne recommande aux communes de diminuer de 50% la consommation d'électricité pour les éclairages de Noël, par rapport à un maximum constaté les cinq dernières années. Dorénaz va plus loin en décidant de ne garder que deux décorations. Le sapin illuminé, disposé spécialement pour Noël en face d'église, et une inscription lumineuse après le rond-point de l'entrée du village. Le tout représente environ 90% d'économie par rapport aux années précédentes.

La technologie au bord des routes

L'éclairage des routes est aussi un point concerné par les recommandations. Obligatoire pour les routes cantonales et leurs passages piétons selon la loi, l'éclairage des routes communales est laissé à la libre gestion des autorités locales. «L'analyse du potentiel d'économies montre que certains secteurs communaux sont reliés au même réseau d'alimentation que celui des routes cantonales et ne peut donc pas faire l'objet d'une extinction», explique Nino Zbinden, responsable éclairage public chez Genedis.

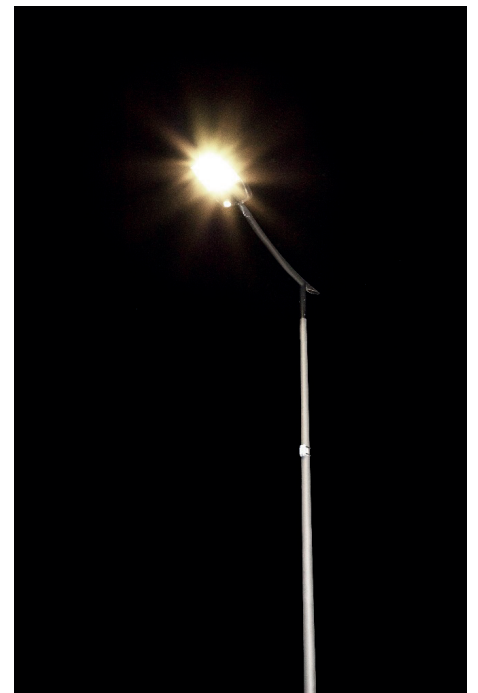


Source: « Eclairage public efficace » de SuisseEnergie et S.A.F.E.

« Pour d'autres routes et rues communales, la solution était déjà en place; il a suffi de l'utiliser. Les luminaires LED installés depuis 2013 sont dotés d'un abaissement autonome. Cela signifie que l'on peut réduire leur intensité de plusieurs niveaux selon un horaire programmé d'usine. Si ces lampes possèdent en plus des détecteurs de mouvement, on parle d'abaissement dynamique de l'intensité lumineuse. » De telles lampes ont été installées à Dorénaz dès 2020 et sont programmables à distance avec plusieurs paliers d'abaissement. Ces investissements sont une excellente nouvelle à l'heure de faire des économies d'énergie.

Secteurs concernés

Ainsi, les autorités ont prévu de modifier les réglages des luminaires de dernière génération installés aux rues Principale, des Ardoisières, de l'Eglise et de Protorrent. Les lampadaires de ces rues étant pourvus de détecteurs de mouvement, ils s'allument en cas de passage d'un véhicule motorisé, d'un vélo ou d'un piéton. Le reste du temps, leur niveau d'éclairement est à 10% ou même à 0% entre 23h et 5h. Dès le printemps, la rue des Bossons sera éclairée de la même manière. Quant à la route d'Outre-Rhône, entre le rond-point et la halle Jordan vers l'église, son niveau d'intensité a été réduit à 75% entre 20h et 22h et à 50% entre 22h et 5h.



Les lampes LED sont dotées d'une technologie permettant un éclairage dynamique piloté à distance ©Thomas Masotti

Entre un Noël à la chandelle et une technologie de pointe au bord des routes, la Commune de Dorénaz applique les recommandations en matière d'éclairage public.

Le Conseil communal rappelle que les efforts de toute la population sont nécessaires pour faire des économies d'énergie et remercie les Diableraines et Diablerains pour leur engagement.



Assemblées primaire et bourgeoisiale

Nous vous rappelons que notre Assemblée Primaire et Bourgeoisiale aura lieu le **mercredi 14 décembre à la salle de la Rosière à 20h00.**

Vous trouverez toutes les informations sur notre site internet, sur notre nouvelle application ou au pilier communal.

Dorénaz en quelques chiffres

Nombre d'habitants à mi-novembre :

1'111 personnes, dont 213 ont moins de 16 ans et 7 ont 90 ans et plus.

L'âge moyen des habitants de notre commune est de **39 ans.**



Vive les sapins de Noël indigènes !

Au Triage forestier Collonges, Dorénaz, Fully Chemin du Triage 9 à Fully

Dès le 1er décembre,

En semaine :	de 8h30 à 17h00
Vendredis 2, 9 et 16 :	jusqu'à 19h00
Samedis 3, 10 et 17 :	8h30-12h00 / 13h00 - 16h00
Sapins de 100 à 150 cm :	CHF 27.-
Sapins de 150 à 200 cm :	CHF 32.-
Autres dimensions :	à voir sur place

Inscrivez-vous pour prélever votre sapin de Noël en forêt en compagnie de nos forestiers-bûcherons

Les mercredi 7 et 14 décembre, à 13h30

Rendez-vous au parking du téléphérique à Dorénaz

Prix par sapin : CHF 30.-

Équipement : gants, bonne chaussures, habits chauds adaptés au terrain, boisson chaude

Un parent accompagne obligatoirement l'enfant

Inscriptions : info@triageforestiercdf.ch ou 079 212 20 60



Sécurité

Du sur mesure à la Police du Salentin



Yvan Crittin, Président de la future commission de Police - **C'est un départ qui crée l'opportunité. Saint-Maurice quitte la Police du Salentin pour rejoindre celle de Monthey. Les communes restantes de Collonges, Dorénaz, Evionnaz, Salvan et Vernayaz en profitent pour repenser l'organisation de leur police.**

Le nom « Police intercommunale du Salentin » est maintenu, mais dès janvier 2023, la structure se redimensionnera avec, comme objectifs, la proximité et la flexibilité de l'intervention. L'effectif de la nouvelle structure se composera de deux agents de police et d'une assistante de sécurité, l'un des agents étant, en sus, chef de poste.

Si le local principal et le lieu administratif se situeront à Vernayaz, la

présence de la police auprès des citoyens et citoyennes sera repensée, en s'adaptant aux particularités des cinq communes.

Ce projet ne peut se réaliser sans collaborations avec des communes voisines et avec la Police cantonale. Des échanges sont en cours afin de créer des synergies.

Pour toute question, Michel Genoud, Conseiller communal en charge de la sécurité, se tient à disposition.



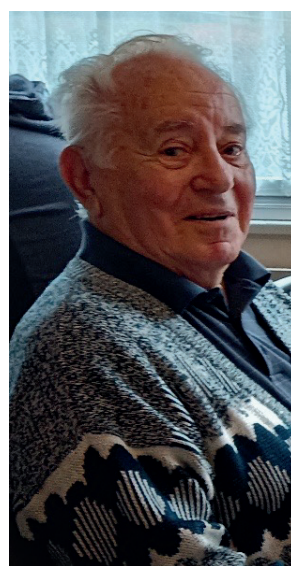
En images En images En images En images En images



Sortie des Aînés qui avait pour but la visite des antennes satellite de Loèche le 9 septembre.



Nos nonagénaires, Mme Giuliana Veuthey, fêtée le 7 août et M. Gérard Veuthey, fêté le 20 juin.



Vie locale



La maison des contes et légendes

Une maison pas comme les autres au coeur du village de Dorénaz est-ce possible ?

Et si l'on vous disait que cette Maison, qui a plus de 20 ans, a sa cousine au Canada francophone ? Par ses façades originales et colorées, elle attire les regards. Elle veut être un lieu où les légendes et les contes se racontent, se vivent, s'expérimentent, où le patrimoine de la région se découvre à travers des expositions, comme celle, en cours « Les aventuriers de la montagne d'ardoise ». Cette maison a la particularité de posséder plusieurs facettes, elle se transforme en grand frisson pour Halloween, devient un espace d'animation pour un anniversaire, une escape room, accueille des groupes, ou d'autres animations. Pour tout renseignement, consultez notre site internet.

En espérant avoir pu titiller votre curiosité.

> Contact :

Pierre-André Perrin, gérant de la Maison des contes et légendes d'Outre-Rhône.

Tél. 079 754 91 39

www.contesetlegendes.ch



Agenda

Bref aperçu des manifestations à venir

17 décembre 2022

Concert de Noël par la Fanfare « La Villageoise » et le Chœur « La Cecilia »

18 février 2023

Carnaval avec défilé et concours de costumes

18 février 2023

Match de street hockey

1^{er} avril 2023

Concert annuel de la Fanfare « La Villageoise »

22 avril 2023

Soirée annuelle de l'ensemble D'Outre-Rhône (« Cécilia » de Dorénaz et « Echo d'Arbignon » de Colonges) et du groupe Méli-Mélo.



Suite au succès de l'exposition « Les aventuriers de la montagne d'ardoises », le musée, qui a fermé ses portes pour la saison hivernale, ouvrira à nouveau au printemps prochain.



Téléchargez la nouvelle application « Dorénaz »



Administration communale
Rue de la Mairie 17
1905 Dorénaz
027 764 16 48 - commune@dorenaz.ch



Crée par Megaphone Communications SA



Suite à l'été caniculaire et à la sécheresse que nous avons subis, nous invitons la population à être attentive à sa consommation d'eau potable.

Pour rappel, il est notamment interdit de laisser des vannes d'eau ou des robinets ouverts en continu.

Les débits des sources d'eau potable sont actuellement beaucoup plus bas que les années précédentes à la même période.

Nous vous remercions d'avance pour votre compréhension.



**Une réaction,
Une suggestion,
Une proposition,
Une manifestation à annoncer,
Un article que vous aimeriez publier ?
Utilisez l'adresse :
info@dorenaz.ch**

Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site internet www.dorenaz.ch ainsi que sur notre application que vous pouvez télécharger sur votre portable ou via notre site.